

logées toutes dans la ville de manière à y figurer les vaisseaux capillaires d'une plante, aspiraient, avec la soif d'une feuille pour la rosée, les nouvelles, les secrets de chaque ménage, les pompaient et les transmettaient machinalement à l'abbé Troubert, comme les feuilles communiquent à la tige la fraîcheur qu'elles ont absorbée. Donc, pendant chaque soirée de la semaine, excitées par ce besoin d'émotion qui se retrouve chez tous les individus, ces bonnes dévotes dressaient un bilan exact de la situation de la ville, avec une sagacité digne du conseil des Dix,¹ et faisaient la police armée de cette espèce d'espionnage à coup sûr que créent les passions. Puis, quand elles avaient deviné la raison secrète d'un événement, leur amour-propre les portait à s'approprier la sagesse de leur sanhédrin,² pour donner le ton du bavardage dans leurs zones respectives. Cette congrégation³ oisive et agissante, invisible et voyant tout, muette et parlant sans cesse, possédait alors une influence que sa nullité rendait en apparence peu nuisible, mais qui cependant devenait terrible quand elle était animée par un intérêt majeur. Or, il y avait bien longtemps qu'il ne s'était présenté dans la sphère de leurs existences un événement aussi grave et aussi généralement important pour chacune d'elles que l'était la lutte de Birrotteau, soutenu par madame de Listomère, contre l'abbé Troubert et mademoiselle Gamard. En effet, les trois salons de mesdames de Listomère, Merlin de la Blotière et de Villenoix étant considérés comme ennemis par ceux où allait mademoiselle Gamard, il y avait au fond de cette querelle l'esprit de corps et toutes ses vanités. C'était le combat du peuple et du sénat romain dans une taupinière, ou une tempête dans un verre d'eau, comme l'a dit Montes-

quieu¹ en parlant de la république de Saint-Marin² dont les charges publiques ne duraient qu'un jour, tant la tyrannie y était facile à saisir. Mais cette tempête développait néanmoins dans les âmes autant de passions qu'il en aurait fallu pour diriger les plus grands intérêts sociaux. N'est-ce pas une erreur de croire que le temps ne soit rapide que pour les cœurs en proie aux vastes projets qui troublent la vie et la font bouillonner? Les heures de l'abbé Troubert coulaient aussi animées, s'enfuyaient chargées de pensées tout aussi soucieuses, étaient ridées par des désespoirs et des espérances aussi profondes que pouvaient l'être les heures cruelles de l'ambitieux, du joueur et de l'amant. Dieu seul est dans le secret de l'énergie que nous coûtent les triomphes occultement remportés sur les hommes, sur les choses et sur nous-mêmes. Si nous ne savons pas toujours où nous allons, nous connaissons bien les fatigues du voyage. Seulement, s'il est permis à l'historien de quitter le drame qu'il raconte pour prendre pendant un moment le rôle des critiques, s'il vous convie à jeter un coup d'œil sur les existences de ces vieilles filles et des deux abbés, afin d'y chercher la cause d'un tel malheur qui les viciait dans leur essence, il vous sera peut-être démontré qu'il est nécessaire à l'homme d'éprouver certaines passions pour développer en lui des qualités qui donnent à sa vie de la noblesse, en étendent le cercle, et assoupissent l'égoïsme naturel à toutes les créatures.

Madame de Listomère mena l'abbé Birrotteau chez son avocat, à qui le procès ne parut pas chose facile. Les amis du vicaire, animés par le sentiment que donne la justice d'une bonne cause, ou paresseux pour un procès qui ne leur était pas personnel, avaient remis le commencement

de l'instance au jour où ils reviendraient à Tours. Les amis de mademoiselle Gamard purent donc prendre les devants, et surent raconter l'affaire peu favorablement pour l'abbé Birotteau. Donc l'homme de loi, dont la clientèle se composait exclusivement des gens pieux de la ville, étonna beaucoup madame de Listomère en lui conseillant de ne pas s'embarquer dans un semblable procès, et il termina la conférence en disant « que, d'ailleurs, il ne s'en chargerait pas, parce que, aux termes de l'acte, mademoiselle Gamard avait raison en droit; qu'en équité, c'est-à-dire en dehors de la justice, l'abbé Birotteau paraîtrait, aux yeux du tribunal et à ceux des honnêtes gens, manquer au caractère de paix, de conciliation et à la mansuétude qu'on lui avait supposés jusqu'alors; que mademoiselle Gamard, connue pour une personne douce et facile à vivre, avait obligé Birotteau en lui prêtant l'argent nécessaire pour payer les droits successifs auxquels avait donné lieu le testament de Chapeloud, sans lui en demander de reçu; que Birotteau n'était pas d'âge et de caractère à signer un acte sans savoir ce qu'il contenait, ni sans en connaître l'importance; et que s'il avait quitté mademoiselle Gamard après deux ans d'habitation, quand son ^{seul} Chapeloud était resté chez elle pendant douze ans, et Troubert pendant quinze, ce ne pouvait être qu'en vue d'un projet à lui connu; que le procès serait donc jugé comme un acte d'ingratitude, » etc. Après avoir laissé Birotteau marcher en avant vers l'escalier, l'avoué prit madame de Listomère à part, en la reconduisant, et l'engagea, au nom de son repos, à ne pas se mêler de cette affaire.

30 Cependant, le soir, le pauvre vicaire, qui se tourmentait autant qu'un condamné à mort dans le cabanon de Bicêtre¹

quand il y attend le résultat de son pourvoi en cassation, ne put s'empêcher d'apprendre à ses amis le résultat de sa visite, au moment où, avant l'heure de faire les parties,¹ le cercle se formait devant la cheminée de madame de Listomère.

« Excepté l'avoué des libéraux, je ne connais, à Tours, aucun homme de chicane² qui voulût se charger de ce procès sans avoir l'intention de le faire perdre, » s'écria monsieur de Bourbonne, « et je ne vous conseille pas de vous y embarquer. »

« Eh bien! c'est une infamie! » dit le lieutenant de vaisseau. « Moi, je conduirai l'abbé chez cet avoué. »

« Allez-y lorsqu'il fera nuit, » dit monsieur de Bourbonne en l'interrompant.

« Et pourquoi? »

« Je viens d'apprendre que l'abbé Troubert est nommé vicaire-général, à la place de celui qui est mort avant-hier. »

« Je me moque bien de l'abbé Troubert. »

Malheureusement, le baron de Listomère, homme de trente-six ans, ne vit pas le signe que lui fit monsieur de Bourbonne, pour lui recommander de peser ses paroles, en ^{rtai} montrant un conseiller de préfecture,³ ami de Troubert. Le lieutenant de vaisseau ajouta donc:

« Si monsieur l'abbé Troubert est un fripon... »

« Oh! » dit monsieur de Bourbonne en l'interrompant, « pourquoi mettre l'abbé Troubert dans une affaire à laquelle il est complètement étranger? »

« Mais, » reprit le baron, « ne jouit-il pas des meubles de l'abbé Birotteau? Je me souviens d'être allé chez Chapeloud, et d'y avoir vu deux tableaux de prix. Supposez 30 qu'ils valent dix mille francs? Croyez-vous que monsieur

Birotteau ait eu l'intention de donner, pour deux ans d'habitation chez cette Gamard, dix mille francs, quand déjà la bibliothèque et les meubles valent à peu près cette somme?»

5 L'abbé Birotteau ouvrit de grands yeux en apprenant qu'il avait possédé un capital si énorme.

Et le baron, poursuivant avec chaleur, ajouta : « Par dieu ! monsieur Salmon, l'ancien expert du Musée de Paris,¹ est venu voir ici sa belle-mère. Je vais y aller ce
10 soir même, avec l'abbé Birotteau, pour le prier d'estimer les tableaux. De là je le mènerai chez l'avoué. »

Deux jours après cette conversation, le procès avait pris de la consistance. L'avoué des libéraux,² devenu celui de Birotteau, jetait beaucoup de défaveur sur la cause du
15 vicaire. Les gens opposés au gouvernement, et ceux qui étaient connus pour ne pas aimer les prêtres ou la religion, deux choses que beaucoup de gens confondent, s'emparèrent de cette affaire, et toute la ville en parla. L'ancien expert du Musée avait estimé onze mille francs la Vierge
20 du Valentin et le Christ de Lebrun, morceaux d'une beauté capitale. Quant à la bibliothèque et aux meubles gothiques, le goût dominant qui croissait de jour en jour le mépris pour ces sortes de choses leur donnait momentanément une valeur de douze mille francs. Enfin, l'expert, vérification faite, évalua le mobilier entier à dix mille écus. Or, il
25 était évident que, Birotteau n'ayant pas entendu donner à mademoiselle Gamard cette somme énorme pour le peu d'argent qu'il pouvait lui devoir en vertu de la soulte stipulée, il y avait, judiciairement parlant, lieu à réformer
30 leurs conventions ; autrement la vieille fille eût été coupable d'un dol volontaire. L'avoué des libéraux entama

donc l'affaire en lançant un exploit introductif d'instance¹ à mademoiselle Gamard. Quoique très acerbe, cette pièce, fortifiée par des citations d'arrêts souverains et corroborée par quelques articles du Code,² n'en était pas moins un
5 chef-d'œuvre de logique judiciaire, et condamnait si évidemment la vieille fille, que trente ou quarante copies en furent méchamment distribuées dans la ville par l'opposition.

Quelques jours après le commencement des hostilités entre la vieille fille et Birotteau, le baron de Listomère,
10 qui espérait être compris, en qualité de capitaine de corvette, dans la première promotion, annoncée depuis quelque temps au ministère de la marine, reçut une lettre par laquelle un de ses amis lui annonçait qu'il était question dans les bureaux de le mettre hors du cadre d'activité.³
15 Étrangement surpris de cette nouvelle, il partit immédiatement pour Paris, et vint à la première soirée du ministre, qui en parut fort étonné lui-même, et se prit à rire en apprenant les craintes dont lui fit part le baron de Listomère. Le lendemain, nonobstant la parole du ministre,
20 le baron consulta les bureaux. Par une indiscretion que certains chefs commettent assez ordinairement pour leurs amis, un secrétaire lui montra un travail tout préparé, mais que la maladie d'un directeur avait empêché jusqu'alors d'être soumis au ministre, et qui confirmait la fatale nou-
25 velle. Aussitôt, le baron de Listomère alla chez un de ses oncles, lequel, en sa qualité de député, pouvait voir immédiatement le ministre à la Chambre, et il le pria de sonder les dispositions de Son Excellence, car il s'agissait pour lui de la perte de son avenir. Aussi attendit-il avec
30 la plus vive anxiété, dans la voiture de son oncle, la fin

de la séance. Le député sortit bien avant la clôture, et dit à son neveu pendant le chemin qu'il fit en se rendant à son hôtel. « Comment diable vas-tu te mêler de faire la guerre aux prêtres? Le ministre a commencé par m'apprendre
5 que tu t'étais mis à la tête des libéraux à Tours! Tu as des opinions détestables, tu ne suis pas la ligne du gouvernement, etc. Ses phrases étaient aussi entortillées que s'il parlait encore à la Chambre. Alors je lui ai dit: 'Ah çà! entendons-nous?' Son Excellence a fini par m'avouer
10 que tu étais mal avec la grande aumônerie.¹ Bref, en demandant quelques renseignements à mes collègues, j'ai su que tu parlais fort légèrement d'un certain abbé Troubert, simple vicaire-général, mais le personnage le plus important de la province où il représente la Congrégation.² J'ai répondu pour toi corps pour corps au ministre.
15 Monsieur mon neveu, si tu veux faire ton chemin, ne te crée aucune inimitié sacerdotale. Va vite à Tours, fais-y ta paix avec ce diable de vicaire-général. Apprends que les vicaires-généraux sont des hommes avec lesquels il
20 faut toujours vivre en paix. Morbleu! lorsque nous travaillons tous à rétablir la religion, il est stupide à un lieutenant de vaisseau, qui veut être capitaine, de déconsidérer les prêtres. Si tu ne te raccommodes pas avec l'abbé Troubert, ne compte plus sur moi: je te renierai.
25 Le ministre des affaires ecclésiastiques m'a parlé tout à l'heure de cet homme comme d'un futur évêque. Si Troubert prenait notre famille en haine, il pourrait m'empêcher d'être compris dans la prochaine fournée de pairs. Comprends-tu?»
30 Ces paroles expliquèrent au lieutenant de vaisseau les secrètes occupations de Troubert, de qui Birotteau disait

naiement: « Je ne sais pas à quoi lui sert de passer les nuits. »

La position du chanoine au milieu du sénat femelle qui faisait si subtilement la police de la province et sa capacité personnelle l'avaient fait choisir par la congrégation, 5 entre tous les ecclésiastiques de la ville, pour être le proconsul¹ inconnu de la Touraine. Archevêque, général, préfet,² grands et petits étaient sous son occulte domination. Le baron de Listomère eut bientôt pris son parti.

« Je ne veux pas, » dit-il à son oncle, « recevoir une se- 10 conde bordée ecclésiastique dans mes *œuvres vives.* »³

Trois jours après cette conférence diplomatique entre l'oncle et le neveu, le marin, subitement revenu par la malle-poste à Tours, révélait à sa tante, le soir même de son arrivée, les dangers que couraient les plus chères espéran- 15 ces de la famille de Listomère, s'ils s'obstinaient l'un et l'autre à soutenir *cet imbécile de Birotteau*. Le baron avait retenu monsieur de Bourbonne au moment où le vieux gentilhomme prenait sa canne et son chapeau pour s'en aller après la partie de whist. Les lumières du vieux malin étaient 20 indispensables pour éclairer les écueils dans lesquels se trouvaient engagés les Listomère, et le vieux malin n'avait prématurément cherché sa canne et son chapeau que pour se faire dire à l'oreille: « Restez, nous avons à causer. »

Le prompt retour du baron, son air de contentement, 25 en désaccord avec la gravité peinte en certains moments sur sa figure, avaient accusé vaguement à monsieur de Bourbonne quelques échecs reçus par le lieutenant dans sa croisière contre Gamard et Troubert. Il ne marqua point de surprise en entendant le baron proclamer le se- 30 cret pouvoir du vicaire-général congréganiste.⁴

« Je le savais, » dit-il.

« Eh bien, » s'écria la baronne, « pourquoi ne pas nous avoir avertis? »

« Madame, » répondit-il vivement, « oubliez que j'ai deviné l'invisible influence de ce prêtre, et j'oublierai que vous la connaissez également. Si nous ne gardions pas le secret, nous passerions pour ses complices: nous serions redoutés et haïs. Imitiez-moi: feignez d'être une dupe; mais sachez bien où vous mettez les pieds. Je vous en avais assez dit, vous ne me compreniez point, et je ne voulais pas me compromettre. »

« Comment devons-nous maintenant nous y prendre? » dit le baron.

Abandonner Birotteau n'était pas une question,¹ et ce fut une première condition sous-entendue par les trois conseillers.

« Battre en retraite avec les honneurs de la guerre a toujours été le chef-d'œuvre des plus habiles généraux, » répondit monsieur de Bourbonne. « Pliez devant Troubert, si sa haine est moins forte que sa vanité, vous vous en ferez un allié; mais si vous pliez trop, il vous marchera sur le ventre; »² car

' Abîme tout³ plutôt, c'est l'esprit de l'Église, »

a dit Boileau. Faites croire que vous quittez le service, vous lui échappez, monsieur le baron. Renvoyez le vicaire, madame, vous donnerez gain de cause à la Gamard. Demandez chez l'archevêque à l'abbé Troubert s'il sait le whist, il vous dira *oui*. Priez-le de venir faire une partie dans ce salon, où il veut être reçu; certes il y viendra. Vous êtes femme, sachez mettre ce prêtre dans vos inté-

rêts. Quand le baron sera capitaine de vaisseau, son oncle pair de France, Troubert évêque, vous pourrez faire Birotteau chanoine tout à votre aise. Jusque-là, pliez; mais pliez avec grâce et en menaçant. Votre famille peut prêter à Troubert autant d'appui qu'il vous en donnera; vous vous entendrez à merveille. D'ailleurs marchez la sonde en main, marin! »

« Ce pauvre Birotteau! » dit la baronne.

« Oh! entamez-le promptement, » répliqua le propriétaire en s'en allant. « Si quelque libéral adroit s'emparait de cette tête vide, il vous causerait des chagrins. Après tout, les tribunaux prononceraient en sa faveur, et Troubert doit avoir peur du jugement. Il peut encore vous pardonner d'avoir entamé le combat! mais, après une défaite, il serait implacable. J'ai dit. »

Il fit claquer sa tabatière, alla mettre ses doubles souliers, et partit.

Le lendemain matin, après le déjeuner, la baronne resta seule avec le vicaire, et lui dit, non sans un visible embarras: « Mon cher monsieur Birotteau, vous allez trouver mes demandes bien injustes et bien inconséquentes; mais il faut, pour vous et pour nous, d'abord éteindre votre procès contre mademoiselle Gamard en vous désistant de vos prétentions, puis quitter ma maison. » En entendant ces mots le pauvre prêtre pâlit. « Je suis, » reprit-elle, « la cause innocente de vos malheurs, et sais que sans mon neveu vous n'eussiez pas intenté le procès qui fait maintenant votre chagrin et le nôtre. Mais écoutez! »

Elle lui déroula succinctement l'immense étendue de cette affaire et lui expliqua la gravité de ses suites. Ses méditations lui avaient fait deviner pendant la nuit les

antécédents probables de la vie de Troubert: elle put alors, sans se tromper, démontrer à Birotteau la trame dans laquelle l'avait enveloppé cette vengeance si habilement ourdie, lui révéler la haute capacité, le pouvoir de son ennemi en lui en dévoilant la haine, en lui en apprenant les causes, en le lui montrant couché durant douze années devant Chapeloud, et dévorant Chapeloud et persécutant encore Chapeloud dans son ami. L'innocent Birotteau joignit ses mains comme pour prier et pleura de chagrin à l'aspect d'horreurs humaines que son âme pure n'avait jamais soupçonnées. Aussi effrayé que s'il se fût trouvé sur le bord d'un abîme, il écoutait, les yeux fixes et humides mais sans exprimer aucune idée, le discours de sa bienfaitrice, qui lui dit en terminant: «Je sais tout ce qu'il y a de mal à vous abandonner; mais, mon cher abbé, les devoirs de famille passent avant ceux de l'amitié. Cédez, comme je le fais, à cet orage, je vous en prouverai toute ma reconnaissance. Je ne vous parle pas de vos intérêts, je m'en charge. Vous serez hors de toute inquiétude pour votre existence. Par l'entremise de Bourbonne, qui saura sauver les apparences, je ferai en sorte que rien ne vous manque. Mon ami, donnez-moi le droit de vous trahir. Je resterai votre amie, tout en me conformant aux maximes du monde. Décidez.»

Le pauvre abbé stupéfait s'écria: «Chapeloud avait donc raison en disant que, si Troubert pouvait venir le tirer par les pieds dans la tombe, il le ferait!... Il couche dans le lit de Chapeloud!»

«Il ne s'agit pas de se lamenter,» dit madame de Listomère, «nous avons peu de temps à nous. Voyons!»

Birotteau avait trop de bonté pour ne pas obéir, dans

les grandes crises, au dévouement irréfléchi du premier moment. Mais d'ailleurs sa vie n'était déjà plus qu'une agonie. Il dit, en jetant à sa protectrice un regard désespérant qui la navra: «Je me confie à vous. Je ne suis plus qu'un *bourrier* de la rue!»

Ce mot tourangeau n'a pas d'autre équivalent possible que le mot *brin de paille*. Mais il y a de jolis petits brins de paille, jaunes, polis, rayonnants, qui font le bonheur des enfants; tandis que le bourrier est le brin de paille décoloré, boueux, roulé dans les ruisseaux, chassé par la tempête, tordu par les pieds du passant.

«Mais, madame, je ne voudrais pas laisser à l'abbé Troubert le portrait de Chapeloud; il a été fait pour moi, il m'appartient, obtenez qu'il me soit rendu, j'abandonnerai tout le reste.»

«Eh bien,» dit madame de Listomère, «j'irai chez mademoiselle Gamard.» Ces mots furent dits d'un ton qui révéla l'effort extraordinaire que faisait la baronne de Listomère en s'abaissant à flatter l'orgueil de la vieille fille. «Et,» ajouta-t-elle, «je tâcherai de tout arranger. A peine osé-je l'espérer. Allez voir monsieur de Bourbonne, qu'il minute votre désistement en bonne forme, apportez-m'en l'acte bien en règle; puis, avec le secours de monseigneur l'archevêque, peut-être pourrions-nous en finir.»

Birotteau sortit épouvanté. Troubert avait pris à ses yeux les dimensions d'une pyramide d'Égypte. Les mains de cet homme étaient à Paris et ses coudes dans le cloître Saint-Gatien.

«Lui,» se dit-il, «empêcher monsieur le marquis de Listomère de devenir pair de France?... *Et peut-être, avec le secours de monseigneur l'archevêque, pourra-t-on en finir!*»

En présence de si grands intérêts, Birotteau se trouvait comme un ciron : il se faisait justice.

La nouvelle du déménagement de Birotteau fut d'autant plus étonnante que la cause en était impénétrable. Madame de Listomère disait que, son neveu voulant se marier et quitter le service, elle avait besoin, pour agrandir son appartement, de celui du vicaire. Personne ne connaissait encore le désistement de Birotteau. Ainsi les instructions de monsieur de Bourbonne étaient sagement exécutées. Ces deux nouvelles, en parvenant aux oreilles du grand vicaire, devaient flatter son amour-propre en lui apprenant que, si elle ne capitulait pas, la famille de Listomère restait au moins neutre, et reconnaissait tacitement le pouvoir occulte de la congrégation : le reconnaître, n'est-ce pas s'y soumettre ? Mais le procès demeurait tout entier *sub judice*.¹ N'était-ce pas à la fois plier et menacer ?

Les Listomère avaient donc pris dans cette lutte une attitude exactement semblable à celle du grand vicaire : ils se tenaient en dehors et pouvaient tout diriger. Mais un événement grave survint et rendit encore plus difficile la réussite des desseins médités par monsieur de Bourbonne et par les Listomère pour apaiser le parti Gamard et Troubert. La veille, mademoiselle Gamard avait pris du froid en sortant de la cathédrale, s'était mise au lit et passait pour être dangereusement malade. Toute la ville retentissait de plaintes excitées par une fausse commiseration : « La sensibilité de mademoiselle Gamard n'avait pu résister au scandale de ce procès. Malgré son bon droit, elle allait mourir de chagrin. Birotteau tuait sa bienfaitrice... » Telle était la substance des phrases jetées

en avant par le grand conciliabule femelle et complaisamment répétées par la ville de Tours.

Madame de Listomère eut la honte d'être venue chez la vieille fille sans recueillir le fruit de sa visite. Elle demanda fort poliment à parler à monsieur le vicaire-général. Flatté peut-être de recevoir dans la bibliothèque de Chapeloud et au coin de cette cheminée ornée des deux fameux tableaux contestés, une femme par laquelle il avait été méconnu, Troubert fit attendre la baronne un moment ; puis il consentit à lui donner audience. Jamais courtisan ni diplomate ne mirent dans la discussion de leurs intérêts particuliers, ou dans la conduite d'une négociation nationale, plus d'habileté, de dissimulation, de profondeur que n'en déployèrent la baronne et l'abbé dans le moment où ils se trouvèrent tous les deux en scène.¹

Semblable au parrain qui, dans le moyen âge, armait le champion et en fortifiait la valeur par d'utiles conseils, au moment où il entra en lice, le vieux malin avait dit à la baronne : « N'oubliez pas votre rôle, vous êtes conciliatrice et non partie intéressée. Troubert est également un médiateur. Pesez vos mots ! étudiez les inflexions de la voix du vicaire-général. S'il se caresse le menton, vous l'aurez séduit. »

Quelques dessinateurs se sont amusés à représenter en caricature le contraste fréquent qui existe entre *ce que l'on dit* et *ce que l'on pense*. Ici, pour bien saisir l'intérêt du duel de paroles qui eut lieu entre le prêtre et la grande dame, il est nécessaire de dévoiler les pensées qu'ils cachèrent mutuellement sous des phrases en apparence insignifiantes. Madame de Listomère commença par té-

moigner le chagrin que lui causait le procès de Birotteau, puis elle parla du désir qu'elle avait de voir terminer cette affaire à la satisfaction des deux parties.

«Le mal est fait, madame,» dit l'abbé d'une voix grave, 5 «la vertueuse mademoiselle Gamard se meurt...» (*Je ne m'intéresse pas plus à cette sottie fille qu'au Prêtre-Jean,¹ pensait-il; mais je voudrais bien vous mettre sa mort sur le dos, et vous en inquiéter la conscience, si vous êtes assez niais pour en prendre du souci.*)

10 «En apprenant sa maladie, monsieur,» lui répondit la baronne, «j'ai exigé de monsieur le vicaire un désistement que j'apportais à cette sainte fille.» (*Je te devine, rusé coquin!* pensait-elle; *mais nous voilà mis à l'abri de tes calomnies. Quant à toi, si tu prends le désistement, tu* 15 *l'enferreras, tu avoueras ainsi ta complicité.*)

Il se fit un moment de silence.

«Les affaires temporelles de mademoiselle Gamard ne me concernent pas,» dit enfin le prêtre en abaissant ses 20 larges paupières sur ses yeux d'aigle pour voiler ses émotions. (*Oh! oh! vous ne me compromettez pas! mais, Dieu soit loué! les damnés avocats ne plaideront pas une affaire qui pouvait me salir. Que veulent donc les Listomère, pour se faire ainsi mes serviteurs?*)

«Monsieur,» répondit la baronne, «les affaires de mon- 25 sieur Birotteau me sont aussi étrangères que vous le sont les intérêts de mademoiselle Gamard; mais malheureusement la religion peut souffrir de leurs débats, et je ne vois en vous qu'un médiateur, là où moi-même j'agis en conciliatrice.» (*Nous ne nous abuserons ni l'un ni l'autre,* 30 *monsieur Troubert, pensait-elle. Sentez-vous le tour épigrammatique de cette réponse?*)

«La religion souffrir, madame!» dit le grand vicaire. «La religion est trop haut située pour que les hommes puissent y porter atteinte.» (*La religion, c'est moi,* pensait-il.) «Dieu nous jugera sans erreur, madame,» ajouta-t-il, «je ne reconnais que son tribunal.» 5

«Eh bien, monsieur,» répondit-elle, «tâchons d'accorder les jugements des hommes avec les jugements de Dieu.» (*Oui, la religion, c'est toi.*)

L'abbé Troubert changea de ton: «Monsieur votre neveu n'est-il pas allé à Paris?» (*Vous avez eu là de mes* 10 *nouvelles,* pensait-il. *Je puis vous écraser, vous qui m'avez méprisé. Vous venez capituler.*)

«Oui, monsieur, je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à lui. Il retourne ce soir à Paris, il est mandé par le ministre, qui est parfait pour nous, et voudrait ne pas 15 lui voir quitter le service.» (*Jésuite, tu ne nous écraseras pas,* pensait-elle, *et ta plaisanterie est comprise.*) Un moment de silence. «Je ne trouve pas sa conduite convenable dans cette affaire,» reprit-elle, «mais il faut pardonner à un marin de ne pas se connaître en droit.» (*Faisons* 20 *alliance,* pensait-elle. *Nous ne gagnerons rien à guerroyer.*)

Un léger sourire de l'abbé se perdit dans les plis de son visage: «Il nous aura rendu le service de nous apprendre la valeur de ces deux peintures,» dit-il en regardant les 25 tableaux, «elles seront un bel ornement pour la chapelle de la Vierge.» (*Vous m'avez lancé une épigramme,* pensait-il, *en voici deux, nous sommes quittes, madame.*)

«Si vous les donniez à Saint-Gatien, je vous demanderais de me laisser offrir à l'église des cadres dignes du lieu et de l'œuvre.» (*Je voudrais bien te faire avouer que* 30 *tu convoisais les meubles de Birotteau,* pensait-elle.)

«Elles ne m'appartiennent pas,» dit le prêtre en se tenant toujours sur ses gardés.

«Mais voici,» dit madame de Listomère, «un acte qui éteint toute discussion, et les rend à mademoiselle Gamard.» Elle posa le désistement sur la table. (*Voyez, monsieur, pensait-elle, combien j'ai de confiance en vous.*) «Il est digne de vous, monsieur,» ajouta-t-elle, «digne de votre beau caractère, de réconcilier deux chrétiens; quoique je prenne maintenant peu d'intérêt à monsieur 10 Birotteau. . . .»

«Mais il est votre pensionnaire,» dit-il en l'interrompant.

«Non, monsieur, il n'est plus chez moi.» (*La pairie de mon beau-frère et le grade de mon neveu me font faire bien 15 des lâchetés, pensait-elle.*)

L'abbé demeura impassible, mais son attitude calme était l'indice des émotions les plus violentes. Monsieur de Bourbonne avait seul deviné le secret de cette paix apparente. Le prêtre triomphait!

20 «Pourquoi vous êtes-vous donc chargée de son désistement?» demanda-t-il, excité par un sentiment analogue à celui qui pousse une femme à se faire répéter des compliments.

«Je n'ai pu me défendre d'un mouvement de compassion. Birotteau, dont le caractère faible doit vous être connu, m'a suppliée de voir mademoiselle Gamard, afin d'obtenir pour prix de sa renonciation à. . . .»

L'abbé fronça ses sourcils.

30 «. . . A des *droits* reconnus par des avocats distingués, le portrait. . . .»

Le prêtre regarda madame de Listomère.

«. . . Le portrait de Chapeloud,» dit-elle en continuant. «Je vous laisse le juge de sa prétention.» (*Tu serais condamné, si tu voulais plaider, pensait-elle.*)

L'accent que prit la baronne pour prononcer les mots *avocats distingués* fit voir au prêtre qu'elle connaissait le 5 fort et le faible de l'ennemi. Madame de Listomère montra tant de talent à ce connaisseur émérite dans le cours de cette conversation qui se maintint longtemps sur ce ton, que l'abbé descendit chez mademoiselle Gamard pour aller chercher sa réponse à la transaction proposée. 10

Troubert revint bientôt.

«Madame, voici les paroles de la pauvre mourante: 'Monsieur l'abbé Chapeloud m'a témoigné trop d'amitié,' m'a-t-elle dit, 'pour que je me sépare de son portrait.' «Quant à moi,» reprit-il, «s'il m'appartenait, je ne le céde- 15 rais à personne. J'ai porté des sentiments trop constants au pauvre défunt pour ne pas me croire le droit de disputer son image à tout le monde.»

«Monsieur, ne nous brouillons pas pour une mauvaise peinture.» (*Je m'en moque autant que vous vous en moquez 20 vous-même, pensait-elle.*) «Gardez-la, nous en ferons faire une copie. Je m'applaudis d'avoir assoupi ce triste et déplorable procès, et j'y aurai personnellement gagné le plaisir de vous connaître. J'ai entendu parler de votre talent au whist. Vous pardonneriez à une femme d'être cu- 25 rieuse,» dit-elle en souriant. «Si vous vouliez venir jouer quelquefois chez moi, vous ne pouvez pas douter de l'accueil que vous y recevrez.»

Troubert se caressa le menton. (*Il est pris! Bourbonne avait raison, pensait-elle, il a sa dose de vanité.*) 30

En effet, le grand vicaire éprouvait en ce moment la

sensation délicieuse contre laquelle Mirabeau¹ ne savait pas se défendre, quand, aux jours de sa puissance, il voyait ouvrir devant sa voiture la porte cochère d'un hôtel autrefois fermé pour lui.

5 «Madame,» répondit-il, «j'ai de trop grandes occupations pour aller dans le monde; mais pour vous, que ne ferait-on pas?» (*La vieille fille va crever, j'entamerai les Listomère, et les servirai s'ils me servent!* pensait-il. *Il vaut mieux les avoir pour amis que pour ennemis.*)

10 Madame de Listomère retourna chez elle, espérant que l'archevêque consommerait une œuvre de paix si heureusement commencée. Mais Birotteau ne devait pas même profiter de son désistement. Madame de Listomère apprit le lendemain la mort de mademoiselle Gamard. Le testa-
15 ment de la vieille fille ouvert, personne ne fut surpris en apprenant qu'elle avait fait l'abbé Troubert son légataire universel. Sa fortune fut estimée à cent mille écus. Le vicaire-général envoya deux billets d'invitation² pour le service et le convoi de son amie chez madame de Listo-
20 mère: l'un pour elle, l'autre pour son neveu.

«Il faut y aller,» dit-elle.

«Ça ne veut pas dire autre chose!» s'écria monsieur de Bourbonne. «C'est une épreuve par laquelle mon-
seigneur Troubert veut vous juger. Baron, allez jusqu'au
25 cimetière,» ajouta-t-il en se tournant vers le lieutenant de vaisseau qui, pour son malheur, n'avait pas quitté Tours.

Le service eut lieu, et fut d'une grande magnificence ecclésiastique. Une seule personne y pleura. Ce fut Birot-
30 teau, qui, seul dans une chapelle écartée, et sans être vu, se crut coupable de cette mort, et pria sincèrement pour

l'âme de la défunte, en déplorant avec amertume de n'avoir pas obtenu d'elle le pardon de ses torts. ✓

L'abbé Troubert accompagna le corps de son amie jusqu'à la fosse où elle devait être enterrée. Arrivé sur le bord, il prononça un discours où, grâce à son talent, le
5 tableau de la vie étroite menée par la testatrice prit des proportions monumentales. Les assistants remarquèrent ces paroles dans la péroraison:

«Cette vie pleine de jours acquis à Dieu et à sa religion, cette vie que décorent tant de belles actions faites dans
10 le silence, tant de vertus modestes et ignorées, fut brisée par une douleur que nous appellerions imméritée, si, au bord de l'éternité, nous pouvions oublier que toutes nos afflictions nous sont envoyées par Dieu. Les nombreux amis de cette sainte fille, connaissant la noblesse et la
15 candeur de son âme, prévoyaient qu'elle pouvait tout supporter, hormis des soupçons qui flétrissaient sa vie entière. Aussi, peut-être la Providence l'a-t-elle amenée au sein de Dieu pour l'enlever à nos misères. Heureux ceux qui peu-
20 vent reposer, ici-bas, en paix avec eux-mêmes, comme Sophie repose maintenant au séjour des bienheureux dans sa robe d'innocence!»

«Quand il eut achevé ce pompeux discours,» reprit monsieur de Bourbonne qui raconta les circonstances de l'enterrement à madame de Listomère au moment où, les
25 parties finies et les portes fermées, ils furent seuls avec le baron, «figurez-vous, si cela est possible, ce Louis XI¹ en soutane, donnant ainsi le dernier coup de goupillon chargé d'eau bénite.» Monsieur de Bourbonne prit la pin-
cette, et imita si bien le geste de l'abbé Troubert, que le
30 baron et sa tante ne purent s'empêcher de sourire. «Là

seulement,» reprit le vieux propriétaire, «il s'est démenti. Jusqu'alors, sa contenance avait été parfaite; mais il lui a sans doute été impossible, en calfeutrant pour toujours cette vieille fille qu'il méprisait souverainement et haïssait peut-être autant qu'il a détesté Chapeloud, de ne pas laisser percer sa joie dans un geste.»

Le lendemain matin, mademoiselle Salomon vint déjeuner chez madame de Listomère, et, en arrivant, lui dit tout émue: «Notre pauvre abbé Birotteau a reçu tout à l'heure un coup affreux, qui annonce les calculs les plus étudiés de la haine. Il est nommé curé de Saint-Symphorien.»

Saint-Symphorien est un faubourg de Tours, situé au delà du pont. Ce pont, un des plus beaux monuments de l'architecture française, a dix-neuf cents pieds de long, et les deux places qui le terminent à chaque bout sont absolument pareilles.

«Comprenez-vous?» reprit-elle après une pause et tout étonnée de la froideur que marquait madame de Listomère en apprenant cette nouvelle. «L'abbé Birotteau sera là comme à cent lieues de Tours, de ses amis, de tout. N'est-ce pas un exil d'autant plus affreux, qu'il est arraché à une ville que ses yeux verront tous les jours, et où il ne pourra plus guère venir? Lui qui, depuis ses malheurs, peut à peine marcher, serait obligé de faire une lieue pour nous voir. En ce moment, le malheureux est au lit, il a la fièvre. Le presbytère de Saint-Symphorien est froid, humide, et la paroisse n'est pas assez riche pour le réparer. Le pauvre vieillard va donc se trouver enterré dans un véritable sépulcre. Quelle atroce combinaison!»

Maintenant il nous suffira peut-être, pour achever cette

histoire, de rapporter simplement quelques événements et d'esquisser un dernier tableau.

Cinq mois après, le vicaire-général fut nommé évêque. Madame de Listomère était morte, et laissait quinze cents francs de rente par testament à l'abbé Birotteau. Le jour où le testament de la baronne fut connu, monseigneur Hyacinthe,¹ évêque de Troyes, était sur le point de quitter la ville de Tours pour aller résider dans son diocèse; mais il retarda son départ. Furieux d'avoir été joué par une femme à laquelle il avait donné la main tandis qu'elle tendait secrètement la sienne à un homme qu'il regardait comme son ennemi, Troubert menaça de nouveau l'avenir du baron et la pairie du marquis de Listomère. Il dit en pleine assemblée, dans le salon de l'archevêque, un de ces mots ecclésiastiques, gros de vengeance et pleins de mielleuse mansuétude. L'ambitieux marin vint voir ce prêtre implacable, qui lui dicta sans doute de dures conditions; car la conduite du baron attesta le plus entier dévouement aux volontés du terrible congréganiste. Le nouvel évêque rendit, par un acte authentique, la maison de mademoiselle Gamard au chapitre de la cathédrale, il donna la bibliothèque et les livres de Chapeloud au petit séminaire,² il dédia les deux tableaux contestés à la chapelle de la Vierge; mais il garda le portrait de Chapeloud. Personne ne s'expliqua cet abandon presque total de la succession de mademoiselle Gamard. Monsieur de Bourbonne supposa que l'évêque en conservait secrètement la partie liquide,³ afin d'être à même de tenir avec honneur son rang à Paris, s'il était porté au banc des évêques de la Chambre haute.⁴ Enfin, la veille du départ de monseigneur Troubert, le *vieux malin* finit par deviner le dernier calcul

que cachât cette action, coup de grâce donné par la plus persistante de toutes les vengeances à la plus faible de toutes les victimes. Le legs de madame de Listomère à Birotteau fut attaqué par le baron de Listomère sous 5 prétexte de captation! Quelques jours après l'exploit introductif d'instance,¹ le baron fut nommé capitaine de vaisseau. Par une mesure disciplinaire, le curé de Saint-Symphorien était interdit. Les supérieurs ecclésiastiques jugeaient le procès par avance. L'assassin de feu Sophie 10 Gamard était donc un fripon! Si monseigneur Troubert avait conservé la succession de la vieille fille, il eût été difficile de faire censurer Birotteau.

Au moment où monseigneur Hyacinthe, évêque de Troyes, venait en chaise de poste, le long du quai Saint- 15 Symphorien, pour se rendre à Paris, le pauvre abbé Birotteau avait été mis dans un fauteuil au soleil, au-dessus d'une terrasse. Ce pauvre prêtre, frappé par son archevêque, était pâle et maigre. Le chagrin, empreint dans tous les traits, décomposait entièrement ce visage qui 20 jadis était si doucement gai. La maladie jetait sur ses yeux, naïvement animés autrefois par les plaisirs de la bonne chère et dénués d'idées pesantes, un voile qui simulait une pensée. Ce n'était plus que le squelette du Birotteau qui roulait, un an auparavant, si vide mais si content, 25 à travers le Cloître. L'évêque lança sur sa victime un regard de mépris et de pitié, puis il consentit à l'oublier, et passa.

NOTES